

Facture N° _____ Etablie le _____

Contrat d'achat photovoltaïque
Période semestrielle de facturation du _____ n° _____ au _____

Coordonnées Producteur		Coordonnées Acheteur EDF	EDF Agence Obligation d'achat Solaire
Détail adresse		Détail adresse	TSA 10295
Code postal Commune		Code postal Commune	94962 CRETEIL CEDEX
Tél		Tél	0891 700 130 (0,225 €/minute + coût opérateur depuis un mobile)
mail		mail	OA-SOLAIRE@edf.fr
N° TVA Intracommunautaire	FR _____	site internet	www.edf-oasolaire.fr
RCS (ou RM) / NAF	/	TVA intracommunautaire EDF :	FR03552081317
Forme juridique et capital			
Adresse du site de production (si nécessaire)			
Détail adresse			
Code postal Commune			

Compteur de production, n° :

Date nouveau relevé du :	_____	Valeur du nouvel index (P1) :	_____
Date ancien relevé du :	_____	Valeur de l'ancien index (P2) :	_____
		Production (P1-P2) :	_____

Compteur de contrôle de non-consommation (vente en totalité), n° :

Date nouveau relevé du :	_____	Valeur du nouvel index (A1) :	_____
Date ancien relevé du :	_____	Valeur de l'ancien index (A2) :	_____
		Consommation Auxiliaires (A1-A2) :	_____

Production de kWh livrés (net des auxiliaires). Pnet = (P1-P2)-(A1-A2) : _____

Plafond annuel de l'énergie livrée, donné à l'article 2 du contrat : _____

Production livrée en kWh, jusqu'au plafond	_____	Montant de la facture		
		au tarif de	_____	Soit un montant de : _____
Production livrée en kWh, au-delà du plafond	_____	au tarif de	_____	Soit un montant de : _____
<i>Option TVA sur les débits (rayer si ce n'est pas le cas)</i>				
		Autoliquidation		Montant _____

Conditions de règlement:
Cette facture est payable au plus tard le quarantième jour calendaire suivant la fin du semestre, sous réserve d'une réception de la facture au plus tard le dixième jour suivant la fin du semestre. Si la réception de la facture intervient postérieurement, le délai de paiement est reporté d'autant.
A défaut de paiement intégral dans le délai contractuel, hors le montant contesté, les sommes dues seront majorées de plein droit, en application de l'article L. 441-6 du Code de commerce. et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, de pénalités calculées sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur à notre égard d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Signature : _____